



**MAIRIE  
D'ÉCOLE -VALENTIN**

**03 81 53 70 56**

**www.ecole-valentin.fr**

## **BULLETIN MENSUEL**

**Mars 2009**

### **ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL du 20 mars**

#### **1 - COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2008**

Les comptes de gestion 2008 du budget communal et du budget caveaux sont approuvés à l'unanimité.

Les comptes administratifs 2008 du budget communal et du budget caveaux votés sont en parfait équilibre avec le compte de gestion 2008

- **SECTION D'INVESTISSEMENT** : - 136 879,08 €
  - **SECTION DE FONCTIONNEMENT** : + 402 759,03 €
- D'où résultat positif de : 265 879,95 €

#### **2 - BUDGET PRIMITIF 2009**

L'exercice 2008 présente un excédent de fonctionnement cumulé de 402 759,03 €.

La section d'investissement fait apparaître un besoin de financement de 136 879,08 €.

L'état des restes à réaliser en section d'investissement est de 115 374,46 € **en dépenses** et de 32 463,82 € **en recettes**.

A l'unanimité le conseil municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement de 2008, soit 402 759,03 € comme suit :

- **SECTION DE FONCTIONNEMENT** : (RF 002) : 182 969,31 €
- **SECTION D'INVESTISSEMENT** : (RI 1068) : 219 789,72 €

Avant la présentation du budget 2009, il est proposé au Conseil Municipal une hausse de 1% des taux des taxes d'habitation, du foncier bâti et du foncier non bâti. Celui-ci approuve à l'unanimité la hausse proposée.

Lecture faite des dépenses et recettes de Fonctionnement ainsi que d'Investissement, le Budget Primitif 2009 se traduit comme suit :

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

TOTAL DES DEPENSES : 2 167 785 €

TOTAL DES RECETTES : 2 167 785 €

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT :**

TOTAL DES DEPENSES : 1 477 983 €

TOTAL DES RECETTES : 1 477 983 €

Après explication de certains postes, l'assemblée approuve à l'unanimité **le budget primitif 2009**.

#### **3 - INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE**

A l'unanimité, l'assemblée donne son accord pour la revalorisation de l'indemnité de gardiennage pour l'année 2009 qui s'élèvera à 118,02 euros.

#### **4 - ARCHITECTE « OFFRE DE SERVICE » : RESTRUCTURATION DU REZ-DE-CHAUSSEE DE LA MAIRIE**

Dans le cadre de la restructuration du rez-de-chaussée de la Mairie, l'offre de l'atelier d'architecture TARDY est retenue pour un montant de 3 379,90 euros TTC

#### **5 - CONVENTION INTERMED**

L'association INTERMED favorise l'accueil, l'information, la formation et l'insertion sociale et professionnelle de personnes en recherche d'emploi. Ces personnes sont mises à disposition à titre onéreux des particuliers ainsi que des professionnels et des collectivités.

INTERMED peut répondre de façon occasionnelle ou régulière aux besoins de notre collectivité afin de pallier à des absences de personnel en mettant à notre disposition des manutentionnaires, agents d'entretien des espaces verts, agents d'entretien, agents de distribution, agents administratifs...

Après discussion, le conseil municipal autorise le Maire à signer une convention avec l'association INTERMED pour 1 an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

## 6 - SIAC : CONVENTION AUTORISATION DE PASSAGE

A l'unanimité le conseil municipal autorise le Maire à signer une convention de passage avec le SIAC pour l'installation d'une canalisation de 200 mm et d'un regard de contrôle sur la parcelle 581 AM 126 appartenant à la commune, afin de faciliter l'évacuation d'eau de ruissellement sur une partie de la rue de la Combe du Puits.

## 7 - CESSION DE TERRAIN D'AISANCE

Un propriétaire domicilié rue Platine souhaite acquérir un délaissé sur une parcelle communale attenante à sa propriété, cadastrée 581 AO 151, d'une surface de 3 ares 99.

L'assemblée décide à l'unanimité de céder cet espace aux prix de 16 euros le m<sup>2</sup>



## INFORMATIONS DIVERSES

### ➤ Elections européennes le 7 juin 2009

Les élections européennes des 72 députés représentant la France au Parlement européen se dérouleront le dimanche 7 juin 2009.

Les bureaux de vote se tiendront au Périscolaire pour Ecole et à la Mairie annexe pour Valentin.

### ➤ L'utilisation d'engins bruyants est interdite le dimanche et jours fériés

(sauf exception précisée par information municipale).

### ➤ Restaurant scolaire

Retrouvez les menus du restaurant scolaire sur le site de la mairie en page « Scolaire ».

### ➤ Rappel

L'intégralité du compte-rendu du Conseil Municipal est consultable sur les panneaux d'affichage de la commune et en mairie.



## AGENDA

<b>Jeudi 2 avril</b>	<b>Don du Sang</b> au CAL
<b>Jeudi 2 avril</b>	<b>Réunion de préparation de la Kermesse</b> à 20h30 au CAL . Venez nombreux !
<b>Vendredi 3 avril</b>	<b>Prochaine séance du Conseil Municipal</b> à 20h30
<b>Samedi 4 avril</b>	<b>Journée Environnement</b> « Les énergies renouvelables » en partenariat avec Miserey-Salines, Tallenay et Châtillon le Duc.
<b>Dimanche 5 avril</b>	Vous êtes tous invités à l' <b>Apéritif des Aînés</b> : de 10h30 à 13h00 au CAL.



« *Faites connaissance avec DD (pour Développement Durable) !*

Chaque mois il vous donnera de bons conseils  
qui nous aideront à protéger notre planète.... »



### PRIVILEGIER LES AMPOULES BASSE CONSOMMATION

Elles durent plus longtemps et consomment moins d'énergie. Comme il leur faut quelques secondes après l'allumage pour être pleinement efficaces, il vaut mieux les installer dans des pièces qui restent éclairées de longs moments.